

05.06.2005 - 15:37 Uhr

(USS) Cest un oui à plus de sécurité sociale et dégalité des droits pour les gays et les lesbiennes

Berne (ots) -

En plus d'une reconnaissance par la société, le OUI à la loi sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe se traduira par d'importants progrès. Pour les organisations de salarié(e)s, on trouve au premier rang de ces derniers la possibilité pour les couples homosexuels de jouir des mêmes droits et devoirs que les couples hétérosexuels en matière de sécurité sociale ainsi que dans d'autres domaines juridiques.

Avec les membres de sa Commission gays et lesbiennes, l'Union syndicale suisse (USS) veillera à ce que les modifications de lois découlant de ce oui soient effectivement appliquées dans les faits. En particulier, elle s'engagera à travers ses représentant(e)s dans les institutions de prévoyance professionnelle pour que les règlements de ces dernières soient rapidement adaptés en conséquence.

Natalie Imboden (079 706 62 84) secrétaire centrale en charge de ce dossier à l'USS se tient à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100491212> abgerufen werden.